

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SEANCE DU 12 MARS 2007

L'an deux mille sept, le douze mars,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SÉNÉCHEAU, président du conseil d'administration.

Nombre de conseillers
- en exercice : 5
- présents : 5
- votants : 5

Date de convocation du conseil d'administration : 6 mars 2007.

Présents :

Messieurs André SÉNÉCHEAU Président, Robert GEAY 1^{er} vice-président, Jean-Marie PARATTE 2^{ème} vice-président, Dominique REANT 3^{ème} vice-président, Monsieur Michel BURLOT, membre du bureau du conseil d'administration.

Assistaient également à la séance :

Colonel Patrice BRISSET, Directeur Départemental
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, Directeur Départemental Adjoint
Patrick SANCHEZ, Directeur Administratif et Financier

N° B-2007-1-C

LE BUREAU

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, La délibération n° 2006-3-d du 18 décembre 2006,

VU, le rapport de M. le Président,

RECTIFIE

Le montant figurant sur la délibération visée, au regard de l'offre de la Société Bruynzeel Rangements SAS, marché n° 2006-060 conformément à son acte d'engagement, à 12 247,04 € au lieu de 14 639,04 €

OBJET

**Direction
départementale
– fourniture de
mobilier
Délibération
CA 2006-3-d
Rectifications**

Le Président du conseil d'administration,



M. André SÉNÉCHEAU

